

est le retour à la légalité ». Ambroise : « (...) Tout le monde parle du retour à la légalité. Faut-il s'en féliciter Zebedée ? ». Zebedée : Bien sûr que oui. (...) Il faut cependant rester vigilant. La mouvance n'a jamais respecté sa parole. Pas de précipitation inconsidérée donc. » (23).

Entre-temps, la joie du monarque et de sa cour jaillit. Sur les rythmes endiablés de la musique zaïroise, le chef, la toque de léopard ceignant la tête, se trémousse avec son épouse : *Ngongolii Ngongola !* Fêtent-ils la longévité de la transition selon la RTZ ? La cour savoure-t-elle déjà la chute prochaine de Kengo en criant : *Tukuniema, Tukuniema Tata Kengo !* (Nous allons l'écraser, nous allons écraser papa Kengo) démontrant ainsi que Mobutu serait incontour-

nable ? Ou alors la cour se réjouit à l'idée de l'argent qui va couler ? *Tata na bango tia mbongo* (Chef, avancez l'argent). Si chacun a des raisons de se réjouir à la cour, c'est loin d'être le cas pour le peuple.

Tel est le monde d'Ambroise et Zebedée, un monde où la dérision politique est montée sur la trame de la démocratisation. Dans un dialogue interactif avec la réalité quotidienne et la RTZ, Ambroise et Zebedée articulent un discours fort critique où la dérision actualise éloquentement le dicible et le scriptible dans leur rapport à la démocratisation devenue une donne incontournable malgré de multiples résistances et obstacles.

Jean-Pierre Diamani

(23) *Le Phare*, 1^{er} janvier 1995.

Le religieux et les législatives de mars 1995 au Bénin

L'IDÉE fortement répandue dans le pays, selon laquelle « Dieu aime le Bénin » trouve son origine dans le bon déroulement et le succès de la Conférence nationale qui, en février 1990, initia et organisa le processus de transition politique. La réussite pacifique de ce forum, où étaient représentées toutes les forces vives de la nation, a été jugée comme miraculeuse, dans un contexte d'extrême tension et d'incertitude totale quant à l'attitude du chef de l'État, Mathieu Kérékou, et des forces armées. Ce « miracle » a été interprété comme le résultat des prières ou des sacrifices des différentes confessions,

mais aussi attribué au rôle de médiation joué par M^{gr} de Souza, aujourd'hui archevêque de Cotonou : les lectures silencieuses que celui-ci faisait de la Bible pendant les débats ont revêtu un côté magique, chacun essayant de repérer les versets sur lesquels le prélat méditait. Cette idée s'est trouvée renforcée *a posteriori* au regard des expériences malheureuses, voire tragiques, vécues par les pays africains, y compris les plus proches du Bénin, qui ont tenté de reproduire le même schéma de sortie de l'autoritarisme et de libéralisation politique.

Autant de raisons alors pour affirmer que « Dieu aime le Bénin ». Le président de la République, Nicéphore Dieudonné Soglo, a lui-même prononcé la formule magique, et la population béninoise, qui semble rechercher son salut dans le religieux, aimerait bien croire que, là-haut, on pense effectivement à elle. Prétendre ainsi que « Dieu aime le Bénin » au point d'avoir influé sur le processus de changement politique traduit l'extrême fragilité de la frontière entre le champ religieux et le champ politique au Bénin, spécialement depuis la Conférence nationale.

La campagne pour le scrutin législatif du 28 mars 1995 a permis de confirmer cette présence du religieux dans la vie politique, tout particulièrement en période de mobilisation électorale. Cette intrusion de la religion dans le jeu démocratique se traduit de différentes manières : l'initiative peut revenir aux responsables des cultes, qui vont se mobiliser pour le bon fonctionnement du scrutin, ou aux acteurs politiques, qui sont à la recherche d'aides et de soutiens. Elle peut donc prendre une forme neutre ou partisane, être démonstrative et publique ou invisible et secrète.

La première forme d'intervention a consisté pour les responsables religieux à rappeler au pays les exigences de la procédure démocratique et à prévenir tous débordements. La peur de voir des troubles éclater à l'occasion des opérations de vote était bien réelle, chez nombre d'hommes politiques ou d'observateurs comme au sein de la population. Le souvenir des événements de Parakou (certains habitants de cette ville située au nord du pays s'en étaient violemment pris, à

l'occasion du second tour de l'élection présidentielle de 1991, à des ressortissants originaires du sud, et donc supposés avoir voté pour N. Soglo, l'un d'entre eux était décédé et plusieurs avaient provisoirement quitté la préfecture du Borgou) et la persistance d'un antagonisme latent entre le nord et le sud du Bénin étaient à l'origine de cette crainte.

Les prêtres comme les pasteurs, les *hunons* (prêtres des cultes traditionnels vodun) comme les imams ont multiplié les prières en vue d'un déroulement pacifique du scrutin. Certains ont quitté leurs lieux de culte, comme les fidèles du Christianisme céleste, une Église afro-chrétienne, qui ont organisé des prières nocturnes, après avoir prévenu les autorités de ne pas s'inquiéter à la vue d'hommes et de femmes tout de blanc vêtus, en procession dans les rues de Cotonou, en pleine nuit. Il s'agissait pour eux de prier afin d'éviter des troubles et des violences au pays.

Certains dignitaires religieux ont pris des positions publiques et se sont servis des moyens de communication mis à leur disposition pour les amplifier. Les évêques ont ainsi rédigé et publié une nouvelle lettre pastorale, la cinquième liée au renouveau démocratique depuis l'historique « *Convertissez-vous et le Bénin vivra* », dont l'influence fut importante en 1989. Celle-ci intitulée « Pour un nouvel essor de notre pays » et présentée le 11 février, dresse un constat assez désabusé de la situation politique : « *Certes, des progrès ont été réalisés et des espoirs sont nés. Mais, à tout bien observer et à tout bien peser, le bilan accuse beaucoup de manque à gagner (...)* Tout cela montre à l'évidence, peut-on dire, un arrêt, un frein ou tout au moins une stagnation. » En ce qui

concerne les échéances électorales, les sept évêques béninois invoquent l'Esprit : « *Qu'Il accorde aux uns et aux autres la lumière de la vérité, le sens du bien commun, de l'unité nationale dans la solidarité et une fraternité aux dimensions nationales.* » Ils appellent les chrétiens à « *s'engager dans l'arène des prises de position et de décisions* » et préviennent : « *Attention aux majorités sans profil précis, sans programme défini et sans projet de société mûrement étudié* ». Enfin, les dignitaires catholiques mettent l'accent, pour les rejeter, sur deux des principales caractéristiques du vote béninois : l'achat des consciences et le régionalisme, appelant chaque électeur à voter « *selon sa conscience et non pas à vendre son âme et son pays avec son bulletin de vote ou à les sacrifier à un intérêt familial, ethnique ou régional* ».

Des responsables musulmans ont aussi ressenti le besoin, en cette période électorale, de prendre la plume. Les dirigeants de LIDH (Ligue islamique des droits de l'homme) et du CERID (Cercle d'études et de recherches « islam-développement »), deux organisations membres de la principale structure associative musulmane, la CONAIB (Conférence nationale des associations islamiques du Bénin), ont rédigé une déclaration commune, intitulée « Dialogue et tolérance réciproque », qui a été publiée dans l'unique journal musulman du pays, *La Lumière de l'islam*. Appelant les Béninois à résister « *au mensonge, au mythe et à la propagande* », ils concluent leur plaidoyer démocratique en exhortant « *tous nos concitoyens à l'humilité, à la tolérance, au dialogue, à la simplicité, à la sincérité et à la solidarité, afin que la Démocratie soit un code moral, au risque de cultiver les tares et vices pouvant entraîner des*

manifestations négatives ou des dérapages graves à la bonne marche du processus démocratique ».

Les autorités religieuses profitent des possibilités qui leur sont offertes dans les médias pour répandre leur message. C'est essentiellement le cas à la radio où les communautés catholique, protestante méthodiste et musulmane disposent, outre les retransmissions de leurs cultes, d'émissions hebdomadaires spécifiques. La lettre pastorale a ainsi été traduite et résumée en langues nationales dans les programmes de l'Église catholique.

Même dans les plus petites églises, on a prié pour la paix, pour le bon déroulement du scrutin. Comme le résume un pasteur des Assemblées de Dieu, très représentatif de l'avis de ses collègues des Églises évangéliques sur ce sujet : « *Notre devoir est de demander à Dieu que ces élections se passent dans la paix, qu'il n'y ait pas de divisions entre le Nord et le Sud* ». Un responsable d'une Église afro-chrétienne confirme : « *Nous invitons les fidèles à ne pas être sujet de violence. Nous prions pour la paix dans notre pays, pour qu'il n'y ait pas de trouble* » (1).

Cet appel à la bienveillance divine sur le petit Bénin est à mettre au crédit des responsables religieux qui ont l'initiative de ces opérations. Les acteurs politiques vont, quant à eux, se tourner vers Dieu, ou plus modestement vers ses représentants : nombreux sont ceux convaincus que cela les aidera à conserver ou à conquérir le pouvoir politique et qu'il leur sera nécessaire pour réussir dans leur entreprise électorale d'utiliser des méditations religieuses.

(1) Source : entretiens, Cotonou, 31 janvier, 10 février 1995.

Le président de la République dispose, depuis qu'il occupe des fonctions politiques de premier plan, d'une solide expérience en la matière : il a en effet rapidement compris l'utilité de s'appuyer sur les dignitaires religieux. Il a ainsi institué des réunions informelles avec les représentants de toutes les religions en activité au Bénin, autour de thèmes d'actualité, le plus souvent à l'occasion de problèmes nationaux ou aux conséquences importantes (la dévaluation, la bataille du budget qui l'a opposé aux députés l'été dernier...). Au retour du sommet de l'Organisation de la conférence islamique à Casablanca, il a ainsi évoqué, le 13 janvier 1995, le dossier du fondamentalisme religieux. Si l'objectif de ces réunions est d'apporter des éléments d'information aux populations, les chefs religieux se voient attribuer une fonction d'intermédiaire, chargés de répandre la parole présidentielle jusqu'au cœur du Bénin profond. Leurs jugements sont d'ailleurs assez mitigés sur l'utilité de ces séances.

Mais ce sont surtout des fruits de ses relations avec le monde vodun que N. Soglo espérait pouvoir bénéficier à l'occasion des élections du 28 mars 1995. Sa « redécouverte du vodun », consécutive à la guérison, par le roi de Kétou, de son envoûtement, a eu des conséquences tant pour la communauté vodun, que pour le Président lui-même ou pour la politique du pays. Les élections s'annonçant assez difficiles, N. Soglo va une nouvelle fois se tourner vers les *hunons*, et en particulier vers les responsables de la CNCVB (Communauté nationale du culte vodun du Bénin) une structure mise en place depuis l'avènement du renouveau démocratique et qui a largement profité de la pré-

sidence Soglo. Deux réunions ont ainsi été organisées au palais présidentiel dans la période préélectorale : non seulement les modalités du soutien de la CNCVB ont été évoquées, mais lors de la première, le 16 janvier 1995, les *hunons* et les rois présents ont béni le Président. Un comité national, comprenant sept des principaux responsables du vodun, a été chargé de coordonner les actions, en liaison avec la Renaissance du Bénin, le parti présidentiel, lequel fournit les moyens de transport. L'opération consiste à tenir des réunions de sensibilisation pour les adeptes et à faire descendre les consignes de vote à la base. Comme l'explique l'un des dignitaires religieux impliqués dans ce soutien : « *Compte tenu de ses activités qui sont les meilleures pour nous, on va dire : son parti, Renaissance, doit obtenir la majorité à l'Assemblée. Sinon, la tâche sera difficile pour lui (...). Avec notre concours, on va prier, sensibiliser tous les adeptes sur le territoire national à voter pour son parti* ». L'initiative revient au Président, qui « *au cours d'une séance de travail, nous avait demandé de l'aider. Nous rassemblons près de 70 % de la population et nos fidèles sont obligés de suivre nos instructions !* » (2).

Le président de la République n'a pas le monopole de l'utilisation des forces religieuses à des fins électorales : comme les voies du Seigneur, celles de la réussite politique sont souvent aussi impénétrables. L'omniprésence du vodun dans la société béninoise, même si la part d'habitants affirmant pratiquer ce culte ne s'établit plus, selon le recensement de 1992, qu'à 35 %, conduit certains candidats à se ren-

(2) Entretien avec un des responsables de la CNCVB, Cotonou, 7 mars 1995.

dre, dans le plus grand secret, chez un prêtre vodun, pour prier en vue du succès ou se protéger contre d'éventuelles attaques. Mais les demandes de prières individuelles, émanant de candidats, ont fleuri à travers toutes les confessions religieuses.

A l'opposé de ces pratiques, qui relèvent de l'invisible ou du secret, les responsables politiques peuvent faire un usage public du religieux. Leurs meetings s'ouvrent alors par des prières et ils en appellent à la bénédiction divine, non pas pour le bon déroulement du scrutin, mais pour la victoire de leur propre parti et de leur candidat : « *Que Dieu tout puissant lui accorde de sortir victorieux de cette compétition électorale pour qu'il puisse réaliser son vœu : voir s'instaurer une cité juste et prospère* » (3). Certains donnent à leur engagement politique une connotation quasi religieuse. Passés dans le moule de l'Église catholique, comme la majorité de l'élite béninoise, ils se réfèrent à la Bible, et quand on leur demande de porter un jugement sur la situation politique, ils renvoient leurs interlocuteurs à la dernière lettre pastorale et aux « lettres à mes frères » que M^{re} de Souza publie de temps en temps dans *La Croix du Bénin*. D'autres responsables de parti se montrent généreux avec les œuvres des communautés religieuses, leur fournissant des matériaux de construction ou leur faisant des dons, et surtout, le faisant savoir : la campagne électorale se joue beaucoup sur le terrain des réalisations sociales, économiques, « humanitaires » portées au crédit du candidat.

La croyance en la force du religieux comme ressource politique et les tentatives concrètes de son uti-

lisation à des fins partisans peuvent entraîner des situations paradoxales, d'initiatives concurrentes. La non-résolution du problème de la succession au sein de l'Église du Christianisme céleste a ainsi attisé les espoirs de ceux qui espéraient tirer un profit politique de l'éventuel succès de leur médiation. Depuis la mort, en septembre 1985, du prophète fondateur d'origine béninoise, Samuel Joseph Oschoffa, cette Église est traversée par un conflit de leadership opposant le Béninois Benoît Agbaossi au Nigérian Alexander Bada, actuel responsable du Comité mondial de l'Église, qui tous deux convoitent la succession du fondateur. Dans l'attente de la manifestation de l'Esprit-Saint, qui seule permettra de désigner le futur prophète, les deux sénior-évangélistes se proclament chacun responsable du mouvement. L'opposition se répercute au niveau des paroisses : certaines sont affiliées au Comité mondial, « la tendance Bada », d'autres restent fidèles à Agbaossi.

Les chrétiens célestes étant fortement implantés, pour ce qui concerne le Bénin, dans le sud du pays, ils constituent un potentiel de voix non négligeable, d'autant plus que la réussite d'une médiation renforcerait l'image de celui qui en serait l'instigateur. Le président de la République a ainsi pris l'initiative d'organiser une rencontre entre les deux parties le 10 février 1995. Mais, bien que des membres de sa tendance aient été présents au palais présidentiel, le régent Agbaossi n'a pas fait le déplacement. L'échec de cette réunion explique le silence des médias publics, extrêmement prompts en cette période électorale à mettre en valeur les actions présidentielles, sur cette initiative, que N. Soglo s'est engagé à renouveler.

(3) Meeting à Cotonou, 5 février 1995.

La seconde tentative de réconciliation, plus originale dans son point de départ, émane du député Séverin Adjovi. Selon sa propre version, il lui aurait été demandé dans un songe d'aider l'Église du Christianisme céleste à se réconcilier avec elle-même. Il a rencontré les deux responsables religieux et a mis en place une commission de réconciliation, mais n'a pas pour autant réussi à régler le conflit, bien qu'il ait prêté en début d'année que « *la réconciliation devrait aboutir d'ici courant février 1995* » (4).

Les autorités du Christianisme céleste, quelle que soit leur tendance, ne semblent pas dupes de la concordance des initiatives, qu'ils ne peuvent qu'approuver, avec les échéances électorales, et des considérations qui poussent les acteurs politiques à manifester un intérêt pour leur sort. D'autant qu'une troisième personnalité politique de premier plan, le président de l'Assemblée nationale, s'est intéressée de façon plus ponctuelle au sort des chrétiens célestes. Pour la première fois, Adrien Houngbédji a en effet participé à la manifestation la plus importante de l'Église, le pèlerinage annuel effectué le 24 décembre à la plage de Sémé.

Si la question religieuse a été complètement absente du débat politique, en ce sens qu'elle n'est pas un enjeu autour duquel s'affrontent différentes conceptions relatives, par exemple, à la neutralité de l'État, force est de constater l'importance du recours au religieux chez certains acteurs politiques.

Pourtant, la question de l'efficacité d'une telle attitude mérite d'être soulevée. En effet, l'appartenance religieuse n'apparaît pas comme un critère majeur dans l'explication du vote contrairement aux considérations régionales qui demeurent essentielles pour la compréhension du résultat des élections. Les retombées électorales sont en tout cas difficiles à évaluer : l'identité religieuse perdant visiblement de sa force dans le secret de l'isoloir.

Deux remarques peuvent cependant conclure cette présentation des liaisons entre le politique et le religieux à l'occasion du récent scrutin législatif. D'abord, les candidats ressentent la nécessité de se tourner vers la sphère religieuse : vers Dieu (par des demandes de prières ou de protections), et surtout vers ses représentants (en montrant sa générosité à leur égard et en espérant qu'ils seront d'utiles relais dans la conquête des suffrages). Enfin, bien que beaucoup de problèmes se soient posés le jour du vote, ce qui a d'ailleurs entraîné l'annulation, par la Cour constitutionnelle, du scrutin dans deux des dix-huit circonscriptions, dont celle de Cotonou, il n'y a pas eu d'affrontements ou de manifestations violentes. Ce nouveau « miracle » est certainement une preuve supplémentaire que, décidément, « Dieu aime le Bénin »...

Cédric Mayrargue
mai 1995

(4) *Le Détective*, 16, janvier 1995, p. 3.